



La territorialisation olympique

Le cas des jeux de Turin, 2006

Egidio Dansero et Alfredo Mela



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rga/274>

DOI : [10.4000/rga.274](https://doi.org/10.4000/rga.274)

ISSN : 1760-7426

Cet article est une traduction de :

Olympic territorialization - URL : <https://journals.openedition.org/rga/281> [en]

Éditeur :

Association pour la diffusion de la recherche alpine, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2007

Pagination : 5-15

ISBN : 978-2-200-923300-3

ISSN : 0035-1121

Référence électronique

Egidio Dansero et Alfredo Mela, « La territorialisation olympique », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 95-3 | 2007, mis en ligne le 03 mars 2009, consulté le 08 décembre 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/rga/274> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.274>

Ce document a été généré automatiquement le 8 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

La territorialisation olympique

Le cas des jeux de Turin, 2006

Egidio Dansero et Alfredo Mela

NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduit de l'anglais par Stéphane Sadoux

- 1 Cet article examine les effets spatiaux de l'organisation d'un « méga-événement¹ » – en l'occurrence des vingtièmes Jeux olympiques d'hiver² de Turin en 2006 – à la lumière d'une interprétation spécifique fondée sur la notion de production sociale de l'espace ainsi que sur le processus de territorialisation (Lefebvre, 1974 ; Raffestin, 1980 ; Turco, 1988 ; Magnard, 2003).
- 2 Un méga-événement est un processus doté d'une organisation précise dont les dimensions spatiales et temporelles interagissent intensément : lors de chaque étape du processus – de la candidature à la phase de préparation, au cours des compétitions elles-mêmes et de celles qui suivent les jeux – l'espace affecté par le méga-événement est utilisé comme ressource et est remodelé pour s'adapter aux objectifs du projet, lesquels peuvent évoluer à mesure que le processus progresse.
- 3 Il faut donc dans un premier temps s'intéresser aux aspects des Jeux de Turin qui ont une dimension spécifiquement spatiale. D'un point de vue territorial, les vingtièmes Jeux d'hiver affichent une caractéristique particulière : cet événement « bipolaire » a, en plus de l'espace urbain d'une ville de taille moyenne, mobilisé un autre pôle pour les sports d'hiver, lequel s'étend sur quatre systèmes de vallées (Susa, Chicon, Germanasca et Pellice) et la ville de Pinerolo.
- 4 L'ensemble de ces neuf localités, qui ont accueilli les divers équipements pour les compétitions ainsi que deux zones d'entraînement, a donné naissance à une structure complexe qui inclut également les territoires dits « *midlands* » (Dansero, De Leonardis, Mela, 2006) qui jouxtent les limites de la métropole et englobent les terres basses de la vallée. Si ces territoires n'ont pas accueilli d'événements sportifs, ils n'en sont pas moins entrecroisés par le réseau de communication entre la ville et les montagnes.

- 5 L'une des conséquences de cette structure bipolaire a été le rôle central que les jeux ont assigné à un espace urbain situé à une distance significative (jusqu'à 90 km) des montagnes. Pourtant, cette « métropolisation » des Jeux Olympiques a également suscité une redécouverte de la relation historique qu'entretiennent Turin et les Alpes, et a conduit à la formulation de scénarii pour tirer un bénéfice maximum du legs olympique, basé sur un renforcement de cette relation.
- 6 Les paragraphes qui suivent proposent dans un premier temps une discussion du concept de « territorialisation olympique » (paragraphe 2). Nous nous interrogerons ensuite sur les manières dont les Jeux se sont placés dans un contexte de mutation plus étendu affectant désormais ces territoires (paragraphe 3), et examinerons les différents aspects du processus de territorialisation olympique (paragraphe 4). Nous concluons par une analyse des défis associés à la déterritorialisation et reterritorialisation qui apparaissent lors de la clôture des jeux (paragraphe 5).

La territorialisation : prendre en main les processus

- 7 Qu'entendons-nous exactement par territorialisation olympique ? Pour en revenir aux formulations de Raffestin et Turco, la territorialisation concerne la production de territoire, ce dernier étant un espace produit par l'action menée par des acteurs syntagmatiques – en d'autres termes, qui mettent un programme en oeuvre. Il s'agit donc d'un espace qui a fait l'objet d'interventions humaines (Raffestin, 1980) ; en tant que tel, il véhicule une valeur anthropologique (Turco, 1988).
- 8 La territorialisation olympique prend place au travers d'un processus qui, depuis le moment où une ville annonce sa candidature et est plus tard sélectionnée pour accueillir les jeux, impulse une série de transformations qui visent à adapter le site. Ces changements sont suivis d'une période de déterritorialisation à la fin des Jeux, lorsque les infrastructures qui leur sont associées sont démantelées, voire abandonnées. La dernière phase, si elle a lieu, consiste en une reterritorialisation qui survient lorsque le territoire ayant accueilli l'événement parvient à se réappropriier le legs des Jeux pour en faire un atout – un don aux générations futures – et un capital territorial (OCDE, 2001 ; Zonneveld et Waterhout, 2005).
- 9 Nous assistons donc à un cycle de territorialisation, de déterritorialisation puis de reterritorialisation (cycle T-D-R), spécifiquement produit par le méga-événement et qui peut donc être interprété comme production d'un « territoire de projet » modelé selon les besoins du méga-événement. Dans une certaine mesure, ce territoire résulte des tentatives d'atteindre un équilibre délicat entre les besoins globaux (ceux du CIO, des sponsors etc.) et les besoins locaux du pays et de la région qui accueillent les Jeux, ses institutions et les nombreux porteurs d'intérêts impliqués. La territorialisation olympique, dans la mesure où elle produit de nouveaux territoires, s'entrelace également avec les dynamiques de mutations « normales » qui opèrent déjà dans le territoire au travers d'une combinaison de cycles T-D-R indépendants du méga-événement.
- 10 De plus, et même si, dans le cas présent, l'on peut dire que le territoire de projet est la zone contrôlée par les acteurs qui ont rendu le méga-événement possible (par dessus tout TOROC³) et que le territoire de contexte est l'ensemble des ressources et des acteurs qui n'ont pas joué un rôle direct dans l'événement mais sont néanmoins

présents dans le territoire de Torino 2006, il faut également tenir compte du fait que plusieurs acteurs – et en particulier les municipalités – ont en réalité accompli leur travail à la « couture » des deux territoires, à l'aide de mesures ciblées à la fois sur des aspects matériels de l'aménagement de l'espace et sur l'image de la ville.

- 11 Il faut aussi souligner que les cycles T-D-R pour les territoires « de projet » et « de contexte » ne sont pas sujets aux mêmes dynamiques, puisque celles-ci diffèrent selon la temporalité de chaque étape.
- 12 Alors que le dernier n'a pas de chronologie définie, le premier affiche une structure temporelle dont l'objectif consiste entièrement à lancer le méga-événement. Une fois que les cérémonies d'ouverture des Jeux ont eu lieu, le projet a en réalité atteint sa forme définitive. Il est dès lors impossible de remédier à d'éventuelles failles ou imperfections. Lorsque les Jeux touchent à leur fin, nous sommes témoins d'une phase au cours de laquelle le territoire de projet, en se réorganisant de manière sélective et en se lançant dans de nouveaux programmes, revient progressivement aux mêmes dynamiques que le territoire de contexte.

Les Jeux Olympiques et la transition post-fordiste

- 13 Lorsque Turin annonça sa candidature aux Jeux d'hiver en 1998, elle la percevait comme une opportunité d'accélérer la reterritorialisation post-fordiste, pour faciliter la transition d'une ancienne ville vivant d'une entreprise à un modèle fondé sur une pluralité des rôles et des métiers. Il ne s'agissait pas seulement d'opérer des changements matériels au sein du territoire, mais aussi d'accorder une attention à sa perception et tout particulièrement à son image internationale.
- 14 Ces objectifs sont identiques à ceux des villes alpines des hautes vallées de Susa et de Chisone, qui ont considéré le méga-événement comme une chance de renforcer leur compétitivité dans le domaine du tourisme d'hiver en agrandissant et en améliorant leurs infrastructures et leurs équipements d'hébergement, mais également au travers d'efforts liés à la construction de leur image. Tout cela eu lieu sur fond de grands projets d'infrastructure (notamment le système de *crossrail*, le métro, la nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse et haute capacité vers Milan ainsi que la controversée liaison à grande vitesse entre Lyon et Turin dans la Val Susa) et de volonté de mettre en place des processus de gouvernance inclusifs et moins hiérarchiques que ceux qui caractérisaient l'âge d'or de la ville post-fordiste : un désir dont la manifestation la plus visible fut la décision d'élaborer le Plan Stratégique International de Turin en 1998 (Pinson, 2002). Pour Turin, la territorialisation olympique a donc marqué une rupture nette avec les approches post-fordistes passées, même si l'on note une certaine continuité dans les politiques de renouvellement urbain lancées par le plan de masse de 1995. Les jeux olympiques ont donc permis d'aller de l'avant plus rapidement en redonnant une fonction aux résidus du cycle précédent, tels que les quartiers délabrés et les usines abandonnées qui s'étendent le long de la voie ferrée traversant Turin. Ces zones reconverties et ravivées ont joué le rôle de nouvelle centralité dans la ville, formant un quartier qui s'étend vers l'ancienne usine Fiat sur le site Lingotto au sud, désormais rénové et transformé en vitrine du nouveau Turin.
- 15 Pour les villes alpines, la territorialisation olympique s'appuie sur une base économique qui existait de longue date et sur des ressources endogènes de ces territoires, avec l'importance qu'elles accordent aux sports d'hiver, au renouvellement de leurs

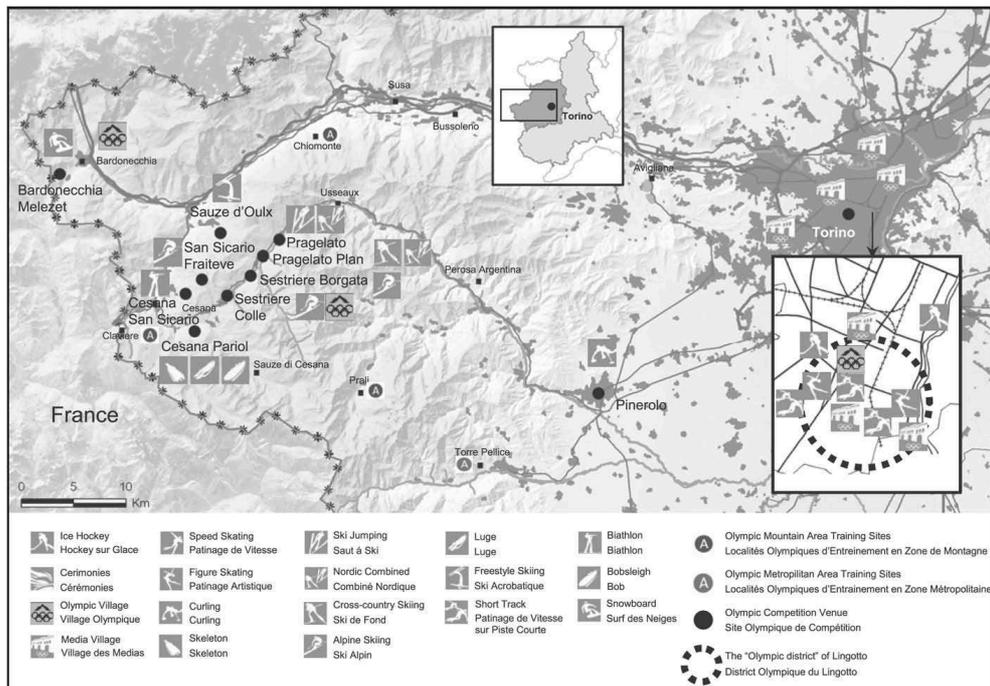
infrastructures et aux attractions qu'elles offrent aux touristes. Quoiqu'il en soit, les processus de mutation qui ont eu lieu dans les deux pôles olympiques partagent la même idéologie dominante : celle des paradigmes de compétitivité territoriale et de modernisation.

- 16 Un certain nombre de systèmes territoriaux différents (l'aire métropolitaine de Turin, la zone de Pinerolo, les hautes vallées et les *midlands*) sont donc liés au sein d'un projet territorial unique – une situation sans précédent : de ce point de vue, les Jeux de Turin de 2006 peuvent être perçus comme construction volontaire de cohésion locale. Ce projet de territoire est le produit d'un réseau local d'acteurs qui partageaient certains projets de développement pour le méga-événement et ont coopéré pour provoquer un effet de levier sur les ressources et potentiels territoriaux. Ce faisant, ils ont fait de ce territoire un point de convergence des stratégies et de l'attention des réseaux supranationaux : le CIO et le monde olympique, le gouvernement et beaucoup d'autres acteurs supra locaux.

Produire le territoire olympique : nomination, réification, organisation

- 17 La territorialisation peut-être considérée comme une rencontre – et un heurt – entre différents actes territorialisants. Ces actes peuvent être divisés en trois catégories (Turco, 1988) : désignation⁴, réification et organisation. Les actes relatifs à ces catégories visent respectivement à contrôler les dimensions symbolique et matérielles du territoire. Nous le verrons, ces processus sont à l'œuvre à toutes les étapes du méga-événement, et produisent des changements qui se chevaucheront et s'entrecroiseront inévitablement.
- 18 Concernant la désignation, tous les événements olympiques ont fourni des exemples d'identifiants *accidentels* : le stade olympique, les villages olympiques. Il se peut que cette adjectivation ne dure que le temps du méga-événement, mais elle peut également lui survivre, devenant même un prétexte pour des stratégies qui exploitent le pouvoir du nom à diverses fins symboliques et matérielles (marketing de l'événement, création d'un label de qualité territoriale ou poursuite des politiques de marketing territorial).
- 19 Dans le cas des Jeux de Turin de 2006, des lieux sont inventés (le « territoire olympique », le « quartier olympique de Lingotto ») et transformés (Piazza Castello devient « Medal Piazza », Piazza Solferino devient le « village des sponsors », les vallées de Haute Susa et Chisone deviennent « vallées olympiques »). Cette désignation est le premier acte de production territoriale, à l'instar de toutes les stratégies de marketing urbain pragmatiques.

Figure 1. Turin 2006, carte du territoire olympique.



- 20 La désignation olympique débute donc dès la phase de candidature. C'est également à cette étape que l'on assiste à un « contrôle symbolique de l'environnement », à mesure que les références au « territoire de l'événement » progressent, passant du générique au spécifique, en faisant appel au champ lexical olympique classique, où la synthèse de l'espace et du temps est parfaitement résumée par le nom de « Torino 2006 ». Un nom réflexif de référence (Turco, 1988), assimilé à l'année de l'événement, qui devient également symbolique au travers d'un processus de légitimation lequel s'efforce de le diffuser dans l'image que Turin projette à travers le monde, et dans ses propres représentations locales de soi.
- 21 Un attribut temporel, qui forgerait volontiers une nouvelle identité et qui serait diffusé à l'échelle planétaire, tel que l'illustre l'apparence du système spatial olympique au cours des jeux sur ce qui est désormais vanté comme étant la « véritable représentation du monde », Google Earth.
- 22 Même le logo des Jeux et les cérémonies d'ouverture sont utilisés pour assigner de nouveaux sens et forger une identité territoriale. Le logo stylisé Mole Antonelliana n'est pas seulement le symbole de la ville, il évoque également le massif élancé de Monviso, aux airs de clocher, conférant un sentiment d'échanges de sens et d'interactions entre Turin et sa couronne alpine.
- 23 Si le contrôle symbolique rend l'espace plus complexe, avec un nom symbolique mais qui n'en reste pas moins performatif dans ses espoirs, il le simplifie également. Un exemple illustrant cette tendance est la disparition symbolique de territoires des *midlands* et la surexposition de certaines parties de la ville : Medal Piazza, Lingotto, le village des médias, l'Arche Olympique, les pavillons nationaux, les rues bondées de fêtards profitant des événements nocturnes – presque tout à l'exception des sites en chantier cachés par des bannières vermillions proclamant le nouveau « look » de la ville, ou les périphéries tristes qui scindent la grandeur olympique.

- 24 Ceci est d'autant plus vrai dans les zones montagneuses. L'image y est centrée sur les lieux de compétition : la piste de ski, le circuit de bobsleigh. Les équipes de télévision n'ont généralement pas pointé leurs caméras vers le paysage alpin, vers l'espace qui connecte la ville et ses montagnes, traversé par les réseaux modernes de transmission de données mais qui ne l'exprime pas.
- 25 Avec les Jeux Olympiques, le contrôle symbolique devient aussi un contrôle pratique de l'espace. C'est donc l'appropriation territoriale du méga-événement qui marque l'espace, tel que l'illustre le cas des principaux sponsors, qu'ils soient internationaux (Coca-Cola, McDonald's, Samsung et Visa pour citer les plus importants) ou locaux (Fiat, San Paolo, l'administration régionale du Piedmont) (Dansero, 2002) : aucun autre produit ne peut faire l'objet d'une publicité sur les panneaux d'affichage au cours des Jeux ; il est interdit de porter des vêtements dont les logos ou marques sont visibles dans les lieux abritant les épreuves athlétiques, où seuls les produits des principaux sponsors peuvent être consommés.
- 26 Il n'y a aucun doute que la réification, ou transformation matérielle du territoire, est la dimension la plus évidente de la territorialisation olympique, et celle qui tend à durer le plus longtemps au travers de la construction d'infrastructures qui sont en lien direct avec l'événement (les équipements touristiques et sportifs), qui l'appuient (les réseaux routiers) ou l'entourent.
- 27 Dans ce cas, la territorialisation ne prend pas fin lorsque l'intégralité de la panoplie physique des jeux olympiques a vu le jour ; elle continue de « domestiquer » l'espace, avec ses lampadaires ornés de bannières, les rues propres, les contrôles de sécurité, les bénévoles qui contrôlent l'accès aux lieux de compétition, les voies de circulation réservées au trafic lié aux Jeux.
- 28 À Turin, cela généra d'extraordinaires changements matériels, accompagnés de plusieurs innovations majeures en matière de contrôle et de gestion des mutations territoriales et environnementales, telles que les études d'impact qui ont joué un rôle si important dans les Jeux, ainsi que les programmes d'audit environnemental (Gambino, Mondini et Peano, 2005), l'élaboration de plans environnementaux spécifiques à certains secteurs afin de gérer les déchets (ainsi que les déchets liés à la construction), la mobilité, l'eau, et l'introduction de programmes de certification environnementale pour les communautés et bâtiments accueillant les Jeux : tous les facteurs qui peuvent offrir un legs de bonnes pratiques à long terme pour le territoire local et le mouvement olympique dans sa totalité.
- 29 L'organisation est le dernier aspect de la territorialisation ; elle introduit un sentiment de contrôle en sélectionnant des milieux et en modelant des objets territoriaux pour que les programmes et les stratégies soient mis en œuvre.
- 30 De ce point de vue, l'expérience olympique récente peut être interprétée à deux niveaux au moins : le premier est celui des lieux olympiques individuels, le second, celui du territoire olympique dans sa totalité.
- 31 À l'échelle micro-locale, les lieux individuels – bien plus que des contenants – ont été pensés et consommés comme des structures territoriales : les villages olympiques et village des médias, qui jouent le rôle de quartier général pour la communauté sportive qu'ils abritent (2 573 athlètes, accompagnés de 2 700 entraîneurs et autre personnel) ainsi que pour ceux qui diffusent l'image olympique (plus de 8 000 journalistes), mais

aussi Piazza Olim-pica devant le stade, et, par-dessus tout, Medal Piazza, centre névralgique télévisuel du méga-événement.

- 32 Ces sites peuvent être interprétés comme des lieux « glocaux », capables d'impulser des processus identitaires même s'ils n'existent que le temps de l'événement (Haughen, 2005). Le paysage peut néanmoins clairement révéler la force organisatrice globale hors de ces lieux. Le milieu local a toutefois fait sentir sa présence, et a fait tous les efforts possibles pour être plus qu'une simple toile de fond, pour revendiquer les liens étroits entre les sites olympiques et leurs environs.
- 33 Le village olympique – en réalité, il y en avait trois : Turin, Sestriere et Bardonecchia – est toujours au cœur de la vie de la communauté olympique, où les décisions locales en matière d'urbanisme et les projets « maison » offrent un contexte pour les relations sociales et les tendances en matière de consommation, issus du moule des acteurs olympiques et des règles établies par les sponsors. D'autres lieux, tels Medal Piazza et l'intégralité du centre historique de Turin ont davantage réussi à valoriser le « local » et à le faire entendre sur cette immense scène, tandis que le public – à la fois local et international – est le véritable protagoniste de cette frontière où territoire de projet et de contexte se rencontrent.
- 34 À une plus large échelle, il faut souligner que le territoire olympique de Turin 2006 n'a pas d'équivalent antérieur en matière d'organisation spatiale. Même s'il est entièrement sous la juridiction de l'administration provinciale, sa propre structure administrative est scindée entre la municipalité de Turin, les municipalités situées au sud ouest de l'aire métropolitaine ainsi que cinq zones montagneuses (haute et basse Val Susa, Chisone, vallées Germanasca, Val Pellice et les contreforts de Pinerolo). Même les initiatives pensées pour promouvoir le développement local et le tourisme poursuivaient et poursuivent encore des objectifs différents : le territoire dispose de deux commissions en matière de tourisme (ATL 2 « Montagnedoc » et ATL1 « Turismo Torino ») et pas moins de trois initiatives supra-municipales pour la promotion du développement (deux « pactes » territoriaux⁵ pour la zone de Pinerolo et la vallée Susa respectivement, en plus du plan stratégique *Torino Internazionale* pour l'aire métropolitaine). Les propositions visant à repenser l'approche adoptée pour la promotion des sports et du tourisme n'ont été mises en avant qu'après le méga-événement, époque à laquelle le rapprochement des deux commissions chargés du tourisme fut suggérée.

Déterritorialisation et reterritorialisation post-olympique : le défi du legs

- 35 Du point de vue adopté ici, la question du legs olympique (De Moragas, Kennet, Puig, 2003) doit être vue comme finalité d'un cycle T-D-R s'inscrivant dans le cycle du projet événementiel, lui-même faisant partie de cycles T-D-R affectant le territoire de contexte, plus étendu.
- 36 La territorialisation olympique a été suivie d'une déterritorialisation (tableau 1) du système spatial temporaire et du début de sa reterritorialisation qui n'est pas sans poser problème – en d'autres termes, la réappropriation de ces transformations par le territoire de contexte.

- 37 Il est alors possible de suivre plusieurs voies : le démantèlement, coûteux et laborieux ; la réutilisation des structures olympiques en cohérence avec leur fonction d'origine ; leur conversion à d'autres fins, ou, enfin, l'abandon – une solution qui n'est pas permanente en soi et qui est loin d'être gratuite, dans la mesure où même des bâtiments désaffectés génèrent des coûts de gestion élevés.

Tableau 1 : Le cycle de territorialisation

	Territorialisation	Déterritorialisation	Reterritorialisation
Nomination	Introduction de nouveaux noms de lieux : - Torino 2006 - Medal Plaza - Stade Olympique - Vallée Olympique - District Olympique	Perte de certains noms de lieux dont le rôle est limité aux Jeux : - Medal Piazza (qui retrouve son nom original, Piazza Castello)	Consolidation de noms de lieux tels que : - Le Stade Olympique Une image rajeunie pour la ville et le territoire ? Succès des efforts de <i>branding</i> territorial associés aux Jeux Olympiques ?
Réification	Construction : - Equipements sportifs - Villages Olympiques - Infrastructures	Démantèlement des infrastructures provisoires	Réutilisation ou reconversion des structures : Equipements sportifs (structures de montagne) Equipements polyvalents (patinoire à Turin et Pinerolo) Campus universitaire et unités résidentielles (villages des medias) Bureaux publics et privés, unités résidentielles et logements sociaux (village olympique de Turin)
Organisation	Emergence de Turin 2006 comme système spatial, système fonctionnel et lieu global.	Dissolution des organisations temporaires (TOROC et Agenzia Torino)	- Réorganisation des systèmes pour la promotion et le développement du territoire (comités locaux pour le tourisme) - Nouveaux lieux orientés vers la consommation - Fondation pour le legs olympique - Commission du Sport

Dansero, De Leonardis, 2006.

- 38 Les risques, bien connus dans le débat relatif au legs olympique, consistent en une production d'un « excès de territorialisation » (Turco, 1988) qui, au lieu d'éliminer des faiblesses territoriales antérieures (en matière de services publics, d'infrastructures etc.), transmet un lourd héritage, avec un paysage méconnaissable voire défiguré tel que la zone entourant la piste de bobsleigh à Cesana.
- 39 Mais les effets les plus importants concernent les stratégies de changement plus complexes qui peuvent être mises en place.
- 40 Après avoir accueilli un méga-événement, de nombreuses villes sont presque automatiquement incitées à en accueillir d'autres : cette stratégie mérite toutefois réflexion. Pour la ville, l'événement contribue à augmenter de manière significative son capital fixe – en l'occurrence, de vastes bâtiments ou « contenants », des infrastructures, même si les implications en la matière ont beaucoup varié au cours de l'histoire des Jeux Olympiques (Essex et Chalkley, 1999). Ajouté à cela, les compétences en gouvernance et le capital humain en tireront également profit, grâce à la capacité d'organisation que la ville olympique devra développer en raison de la complexité de l'événement, en attirant des contributions internationales pour accompagner les compétences dont le territoire local dispose déjà.

- 41 Cette capitalisation territoriale, concentrée dans l'espace et le temps, aide les systèmes territoriaux impliqués dans l'événement à peser plus lourd sur la carte de la compétition, dans leur propre pays et à l'étranger. De nouveaux marchés apparaissent, ouvrant la voie à de nouvelles politiques économiques urbaines et régionales.
- 42 Pour Turin, de nouveaux méga-événements sembleraient donc indispensables, justifiés par le succès des Jeux Olympiques et le besoin de profiter de leurs legs ambitieux : en plus des événements à petite échelle qui ont déjà eu lieu ou sont programmés (Turin comme capitale mondiale du livre avec Rome en 2006, la 37^{ème} Olympiade des Echecs en 2006, les Jeux d'hivers des universités de 2007, le 23^{ème} Congrès des Architectes en 2008), Turin dispose désormais de l'espace et de l'image qui permettent d'améliorer des événements tels le *Salone del Libro* ou le *Salone del Gusto* de Slow Food et l'exposition *Terra Madre*, et d'accroître leur notoriété. Il lui est également possible de prévoir d'autres grands événements tels que la commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'unification italienne (Torino 2011), et d'être un candidat permanent dans le domaine des sports d'hivers, tel que l'illustre la décision de soumettre une candidature pour l'organisation des championnats du monde de patinage artistique en 2009.
- 43 Ce processus de reterritorialisation peut aussi consister en de nombreuses différentes catégories d'actes territorialisants. Mais pour les longues opérations de reconstruction et de démantèlement, les principales options ne résident pas tant dans la réification que dans la désignation et, mieux encore, dans l'organisation. En ce qui concerne l'image, Torino 2006 et les sites Olympiques existent toujours, et l'olympique adjectival qui honore leur nom peut devenir l'une des tactiques des stratégies de marketing du territoire (« Skiez dans les vallées olympiques ! »), mais également de processus d'identité locale plus complexes.
- 44 Pour Turin, les Jeux n'étaient pas une fin en soi, mais portaient un objectif stratégique dans le renouvellement et la régénération de la ville, tant du point de vue matériel que symbolique. Les espoirs étaient différents pour les hautes vallées de Susa et de Chisone qui, même si elles espèrent élargir le champ des attractions et éliminer leur dépendance saisonnière, n'en ont pas moins perçu les Jeux comme une opportunité de changement nés de leurs propres forces locales.
- 45 Dans la reterritorialisation post-olympique, les objectifs dans les deux cas deviennent essentiellement productifs, une tentative d'exercer une influence sur l'image et le capital relationnel généré par l'événement. Toutefois, les coûts de maintenance sont tout aussi élevés, notamment parce que le succès de l'événement a suscité de grands espoirs.

Conclusions

- 46 Cet article s'est efforcé de mettre en exergue deux thèmes. D'un point de vue théorique, il a visé à proposer un modèle interprétatif en approchant la territorialisation des méga-événements dans ses dimensions matérielles, symboliques et organisationnelles. Dans une telle perspective et sur un plan empirique, il a examiné la production du capital territorial lié aux Jeux Olympiques d'hiver de Turin de 2006, au travers d'une approche qualitative. Alors que les Jeux Olympiques requièrent principalement des changements territoriaux d'ordre matériel – des changements apportés en mobilisant un capital humain diversifié et des pratiques innovantes en matière de gouvernance, il

faut désormais contrôler ce capital territorial renouvelé. Il s'agit pour cela de prendre des mesures en matière d'organisation territoriale.

- 47 En ce qui concerne les réseaux d'acteurs impliqués et les procédures pour garantir leur engagement et leur participation, le programme Olympique, dont l'échéancier est strict, a joué un rôle déterminant. Cela a donné naissance à des procédures robustes. Cette robustesse ne provient pas tant du fait que les procédures dépendent uniquement de règles définies *ad hoc* et selon des lois élaborées sur mesure, que du fait qu'elles sont nettement centrées sur des objectifs immédiats : produire un événement à succès. Cela signifie que les acteurs, l'espace, les ressources et les stratégies ont du être sélectionnées rapidement, dans les délais courts dictés par le rigide protocole olympique. À l'inverse, la gestion du legs olympique et les processus qui en font un capital territorial nécessiteront des procédures moins robustes, moins exclusives qui permettront aux différents acteurs publics et privés pouvant être impliqués d'être entendus, où le territoire de contexte revient au premier plan et n'est plus seulement lié à un méga événement de nature exceptionnelle.
- 48 Pourtant, le devenir du processus de reterritorialisation post-olympique et le succès à long terme du moment olympique dépendent précisément de l'efficacité de ces procédures, de leur aptitude à refléter une vision stratégique du territoire (et en particulier, le lien étroit qui se tissera entre Turin et les Alpes), et de la cohérence des relations entre les différents acteurs impliqués.

BIBLIOGRAPHIE

- CHAPPELET J.-L., 2002. – « From Lake Placid to Salt Lake City: The Challenging Growth of the Olympic Winter Games Since 1980 », *European Journal of Sport Science*, 2, pp. 1-21.
- CRIVELLO S., DANSERO E., MELA A., 2006. – « Torino, the Valleys and the Olympic Legaci: Exploring the Scenarios ». In Müller N., Messing M., Preuß H. (eds.) *From Chamonix to Turin. The Winter Games in the Scope of Olympic Research*, Agon Sportverlag, Kassel, pp. 377-394.
- DANSERO E., DE LEONARDIS D., MELA A., 2006. – « Torino 2006: Territorial and Environmental Transformations ». in N. Müller, M. Messing, H. Preuß (eds.), *From Chamonix to Turin. The Winter Games in the Scope of Olympic Research*, Agon Sportverlag, Kassel, pp. 359-376.
- DE MORAGAS M., KENNETT C., PUIG N. (eds.), 2003. – *The Legacy of the Olympic Games*. International Olympic Committee, Losanna.
- ESSEX S., CHALKLEY B., 1999. – « Urban development through hosting international event: a history of the Olympic Games ». *Planning Perspective*, 1999, 14, pp. 369-394.
- GAMBINO R., MONDINI G., PEANO A., 2005. – *Le Olimpiadi per il territorio. Monitoraggio territoriale del programma olimpico di Torino 2006*, Il Sole 24 Ore-Pirola Editore, Milano.
- GOVERNA F., SALONE C., 2004. – « Territories in Action, Territories for Action: The Territorial Dimension of Italian Local Development Policies ». *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 28.4, pp 796-818.

- HAUGEN H. O., 2005. – « Time and space in Beijing's Olympic Bid ». *Norwegian Journal of Geography*, 59, pp. 221-227.
- LEFEBVRE H., 1974. – *La production de l'espace*. Economica, Paris.
- MAGNAGHI A., 2003. – *Le projet local, Architecture + Recherches*. Pierre Mardaga.
- MELA A., CRIVELLO S., DE LEONARDIS D., DANSERO E., 2006. – « Les Jeux de Turin 2006 : quel héritage pour le développement territorial? ». In J. L. Chappelet (ed.), *Les politiques publiques d'accueil d'événements sportifs*, L'Harmattan, Paris.
- OECD, 2001. – *Territorial Outlook 2001*. OECD Publications, Paris.
- PINSON G., 2002. – « Political government and governance: strategic planning and the reshaping of political capacity in Turin ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 26 (3), pp. 477-493.
- RAFFESTIN C., 1980. – *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Litec.
- ROCHE M., 2000. – *Mega events and Modernity*. Routledge, London.
- TURCO A., 1988. – *Verso una teoria geografica della complessità*. Unicopli, Milano.
- TURCO A., 1997. – « Aménagement et processus territoriaux : l'enjeu sémiologique ». *Espaces et Société*, 90/91, pp. 231-249.
- ZONNEVELD W., WATERHOUT B., 2005. – « Visions on territorial cohesion ». *Town and Planning Review*, 76 (1), pp. 15-27.

NOTES

1. Les Jeux Olympiques, les championnats du monde de football et les jubilé papaux peuvent être considérés comme des méga-événements globaux puisqu'ils impliquent des millions de spectateurs grâce aux divers media (Roche, 2000 ; Crivello, Dansero, Mela, 2006). En ce qui concerne la particularité des Jeux Olympiques d'Hiver parmi les méga-événements, voir : Chappelet, 2002 ; Mela, Crivello, De Leonardis, Dansero, 2006 ; et le numéro de la *Revue de Géographie Alpine*, n° 3, 1991. Pour une discussion plus approfondie à propos du lien entre méga-événements et espace (territoire, environnement) et les débats qui y sont relatifs, nous nous référons à Dansero, De Leonardis, Mela, 2006.
2. Cet article est basé sur les études des Jeux Olympiques d'Hiver de Turin 2006 et leur legs, menées par les auteurs dans le cadre du groupe OMERO (Olympics and Mega Events Research Observatory), un centre de recherche inter facultaire de l'Université de Turin (<http://www.omero.unito.it>)
3. TOROC : Comité d'organisation des Jeux Olympiques de Turin 2006. Pour une carte des acteurs impliqués dans le territoire olympique, voir Dansero (2002). La loi couvrant les procédures, les ressources et les rôles est, tel qu'évoqué plus haut, explicitée dans la loi 285/2000. Ce texte spécifiait le programme de construction olympique, établit l'*Agenzia Torino* afin de gérer les travaux d'infrastructure, les chantiers et les contrats sur fonds publics, et stipulait qu'une étude d'impact du programme olympique devait être menée.
4. NDT : *désignation* est ici utilisé comme traduction de *naming*, en d'autre terme le fait de donner un nom.
5. Pour une analyse des instruments de planification et de consensus introduits en Italie au cours des années 1990 pour promouvoir ou soutenir le développement local, voir Governa et Salone (2004).

RÉSUMÉS

Les méga-événements tels que les jeux olympiques attirent de plus en plus l'attention dans le débat relatif aux transformations urbaines. Leurs dimensions sont multiples ; leurs plus importants impacts sont sans doute ceux de nature spatiale. Ils sont l'occasion d'entreprendre une transformation urbaine extraordinaire en termes de structure interne, d'image et de compétitivité externe. À partir de l'expérience des Jeux de 2006 organisés à Turin, cet article propose une approche théorique pour l'étude de la territorialisation de méga-événements et du défi problématique leur legs.

Mega-events, as the Olympic Games, receive an increasing attention in the debate about urban transformations. They have multiple dimensions but surely one of the most important impacts are the spatial ones. They are an occasion of extraordinary urban transformation, in its inside structure, in its image and in its external competitiveness. Moving from Torino 2006, this paper present a theoretical approach to study the territorialization of mega-events and the problematic challenge of the legacy.

INDEX

Keywords : mega-events, Olympic legacy, territorialization, Torino 2006

Index géographique : Turin

Mots-clés : legs olympique, méga-événements, territorialisation, Turin 2006

AUTEURS

EGIDIO DANSERO

Université de Turin, OMERO (Olympics and Mega Events Research Observatory), Professeur de géographie politique et économique.

egidio.dansero@unito.it

ALFREDO MELA

Politecnico de Turin, OMERO (Olympics and Mega Events Research Observatory), Professeur de sociologie urbaine et environnementale.

alfredo.mela@polito.it